

# LA FONDATION DU BTP S'ENGAGE CONTRE L'ILLETTRISME : BILAN POSITIF ET PORTEUR D'ESPOIR

Lutte contre l'illettrisme : Didier Charbonnel, Président de la Fondation du BTP, présente le bilan de l'accord-cadre régional signé en 2014, qui vient d'arriver à son terme.



**JB : La Fondation du BTP s'est attaquée de front à la lutte contre l'illettrisme ?**

**DC :** Il est plus exact de dire que la Fondation du BTP a initié en 2014 une démarche régionale visant à renforcer les compétences de base des apprentis de la profession. Pourquoi ? parce que les évolutions des marchés, des techniques et de la réglementation ont un impact considérable sur les compétences des professionnels de la construction.

Dans ce contexte, la maîtrise des compétences de base représente un enjeu essentiel pour les apprentis, en termes d'insertion professionnelle durable. Il est en effet difficile d'appréhender globalement l'acte de construire sans une maîtrise correcte des compétences linguistiques, mathématiques et cognitives.

**JB : Qui étaient les signataires de cet accord ?**

**DC :** L'accord-cadre a réuni l'Etat, la Région, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, le CCCA-BTP, qui est l'organisme national de tutelle des CFA de la branche, et son échelon régional, BTP-CFA Rhône-Alpes, ce qui est assez exceptionnel.

**JB : Beaucoup de jeunes sont concernés ?**

**DC :** Dans les centres de formation d'apprentis du BTP, on estime que près de 20 % des jeunes sont en difficulté avec les compétences de base. Avant l'accord, chacun des 6 CFA de Rhône-Alpes (Bourg, Livron, Bourgoin-Jallieu, Saint-Etienne, Dardilly et Saint Alban-Leysse) avait mis en place ses propres méthodes de repérage et des

outils d'accompagnement. Chacun faisait au mieux dans son coin, sans aucune concertation.

**JB : Votre démarche a donc fait avancer les choses ?**

**DC :** En effet. Un groupe-ressources régional a été mis en place et accompagné pendant 3 ans par un cabinet de consultants spécialisé, Antipodes Ingénierie, en prenant appui sur la méthode conçue par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme en lien avec le CCCA-BTP. Pour la première fois, les équipes éducatives ont travaillé ensemble sur ce thème transverse, elles ont mutualisé les retours d'expérience et ont élaboré des plans d'actions.

**JB : Pouvez-vous nous citer quelques dispositifs mis en place ?**

**DC :** Chaque CFA a choisi les actions à privilégier et les

a expérimentées. Parmi elles je citerai la mise en place de semaines d'intégration, une nouvelle méthode de repérage des difficultés ou encore, l'une des plus innovantes, les « groupes de besoins » constitués en fonction des objectifs d'apprentissage fixés pour les jeunes. Certains choix ont entraîné des changements d'organisation profonds qui ont été très concluants. Ils ont donc été pérennisés, et même étendus à d'autres établissements.

**JB : Quels ont été les résultats obtenus ?**

**DC :** Parmi les effets positifs mesurés, je citerai une meilleure réussite des apprentis aux examens de niveau 5 (CAP), une baisse des ruptures de contrat d'apprentissage, et de façon globale une meilleure implication des apprentis dans leur formation.

**JB : 3 ans après la signature, quelles sont les suites envisagées ?**

**DC :** L'idée de départ était d'amener les équipes éducatives des CFA à une plus grande autonomie. Les 3 années d'accompagnement ont permis des évolutions notables, dans les mentalités et dans les actes. Lors du dernier Comité de pilotage régional, en novembre, il a été décidé de suivre les CFA pendant une année supplémentaire, pour rester à l'écoute de leurs besoins et consolider les résultats obtenus.

**JB : Avez-vous quelque chose à ajouter ?**

**DC :** Je souhaite profiter de cette tribune pour rendre hommage à Michel Delarbre, ancien directeur de la DIRECTE Rhône-Alpes, qui avait contribué au rapprochement de tous les partenaires pour cette action, et qui nous a quittés tout récemment.



SIGNATURE DE L'ACCORD-CADRE LE 6 FÉVRIER 2014 AU MONDIAL DES MÉTIERS

Fondation du BTP - 5 rue Jean-Marie Chavant - 69369 Lyon Cedex 07 - [www.fondation-btp.com](http://www.fondation-btp.com)  
Contact : Henriette ESPAGNET - [h.espagnet@fondation-btp.com](mailto:h.espagnet@fondation-btp.com) - 04.78.61.57.71